

Des projets plein le ciel



Pourquoi pas une manifestation dédiée aux sports aériens au Revard. L'association a commencé à se pencher dessus.

Tout au long de l'année, du Belvédère du Revard, les adeptes du vol libre quittent le plancher des vaches pour floter au-dessus de la vallée aixoise. Sur fond de ciel bleu, les voiles gonflées soutenant ces drôles de marionnettes éveillent inmanquablement la curiosité des promeneurs. Pour vivre plus intensément leur passion, les parapentistes du bassin aixois ont monté, il y a deux ans, leur association, "Entre ciel et terre". Pour Benoît Jacrot, son président, « le club est maintenant en vol de croisière ». Mais afin de pratiquer cette passion dans les meilleures conditions, il faut, selon lui, envisager un réaménagement du terrain d'envol du Belvédère au Revard. « Nous avons eu des contacts avec la Communauté d'agglomération du lac du Bourget (Calb) et la

municipalité aixoise. Il y a un réel désir de développer le vol libre sur les sites du Revard et des Ébats », explique le président.

Créer un décollage en face nord

Dans ses cartons, l'association possède plusieurs projets. Elle propose, ainsi d'une part, la réhabilitation de la piste du Belvédère (élargissement) et d'autre part, la réalisation d'un décollage en face nord, au pas de la Botine. « Nos démonstrations ont rencontré un vif succès, lors de la fête du Revard en 2007 ».

Faire monter les touristes

Alors pour le président, pourquoi ne pas imaginer, une manifestation dédiée au vol libre. Ces perspectives de nouvelles activités au Revard ont séduit la municipalité aixoise. Faire monter ses touristes sur la chaîne du Re-

vard a toujours été un objectif de la Ville.

Il faut encore prospecter

Si pour certains le développement de ce sport aérien évoque des retombées économiques, pour d'autres comme, Audrey Goguillot, chargé de mission tourisme-nature-loisirs, à la Calb, il faut anticiper et penser à la préparation des terrains d'atterrissage. Pour lui, malgré des avancées réelles, le projet manque de mûrissement. Il faut encore prospecter sur l'ensemble des communes pour trouver les bons terrains. Aérologie, enjeux touristiques, configuration des lieux ou encore emprise foncière, chaque critère doit être référencé par un intervenant spécialisé.

De la synthèse de ces études devrait surgir une solution... Atterrissage estimé pas avant l'horizon 2009.

Michel GANDON

REPÈRES

L'ASSOCIATION

■ "Entre ciel et terre" compte 35 adhérents. Depuis cette année, l'association possède un bi-place (sponsoring Areva 4 300 €). Huit personnes ont la qualification pour s'en servir.

Contact téléphonique au 06 60 08 22 38

ÉQUIPEMENT ET COÛT

■ Un parapente coûte de 5 à 6000 euros. D'occasion, il est possible de s'équiper pour 1500 €. Les baptêmes suivant leur durée valent de 60 à 140 €.

SITES D'ATTERRISSEMENT

■ Cinq terrains réglementaires (200x50 m) pour accueillir les parapentistes ont été recensés : deux à Sonnaz, un à Méry, Pugny-Chatenod et Trévignin.